

# Une inauguration paisible et joyeuse à Chappes

MIS EN LIGNE LE 7/06/2019 À 20:34

f t in ✉





Dans une ambiance décontractée au pied de l'éolienne No 5, le PDG d'Énergie Team, qui se targue d'être le troisième promoteur éolien de France, a rappelé que le projet date déjà de 2009. « *L'information publique a été faite en 2014. Nous avons obtenu le permis en juillet 2017 et la construction a commencé en mai 2018* ». Le chantier aura été marqué par un accident « *très rare mais très impressionnant* », qui s'est fort heureusement révélé sans gravité lorsqu'une grue de près de 300 t s'est effondrée, sans faire de blessé.

« *Avant de venir, j'ai pu voir que les éoliennes produisaient 18 % de la consommation énergétique française* », s'est félicité le chef d'entreprise, mentionnant au passage les emplois non délocalisables de l'éolien. Les six machines de Chappes et Remaucourt de 14,4 MW produiront l'équivalent de la consommation énergétique de 18 000 personnes.



« *Quand on en veut un peu, il faut demander beaucoup, s'est ensuite amusé Joseph Malcorps, maire de Chappes en énumérant les travaux financés par le promoteur éolien dont la rampe d'accès au cimetière, l'isolation de la mairie et de la voirie. L'éolien fait partie du décor. Nous tentons de profiter du côté positif de la médaille* ». Remaucourt a également bénéficié de 45 000 euros pour effectuer divers travaux. Les éoliennes représenteront aussi 200 000 euros de retombées fiscales annuelles. « *70 % de ces taxes iront à l'intercommunalité et 14 % seront directement reversées aux communes ayant des éoliennes. Le reste profitera à toutes les autres* », a détaillé le président des Crêtes Préardennaises, Bernard Blaimont. Pour Energie Team, qui offre des arbres fruitiers aux habitants, les prochains chantiers sont déjà en cours à Mesnil Annelles (10), Rocquigny (8) et Machault (5) pour un total de 23 éoliennes supplémentaires.